## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

DF

**AADP** - Association pour l'Avenir des Diffuseurs de Presse - Marchands de Presse

SAEP - Syndicat de l'Association des Editeurs de Presse

**SDK** - Syndicat des Kiosquiers - Paris

Paris le 06-02-18

La situation financière critique de Presstalis est présentée par sa direction et son conseil d'administration comme la conséquence inéluctable de la réduction du marché. C'est tellement peu crédible que l'Etat impose en échange de son aide la nomination de trois administrateurs indépendants et que, questionnée par un Sénateur sur la nécessité de créer une enquête ou une mission d'information parlementaire, son PDG s'abstient de répondre.

Ni le déficit de fonds propres de 300 M€, en constante augmentation depuis 2011, ni le trou de trésorerie de 30 M€ subitement constaté en novembre dernier, ni les pertes de 15 à 20 M€ déclarées lors de l'opportun changement de PDG, ne peuvent être des surprises ou le fruit du hasard comme tentent de le laisser croire les administrateurs et la dirigeante de la messagerie.

Celle-ci prétend son entreprise victime de tout et de tous, et l'exonère de toute responsabilité en affirmant devant une commission sénatoriale que :

- les administrateurs l'ont faussement informée de la situation avant sa prise de fonction.
- le cadre législatif est trop contraignant, affirmation répétée par ses administrateurs.
- les règles créées par le CSMP sont à son désavantage.
- la concurrence est déloyale et agressive.
- le marché lui-même est opposé à la bonne marche de sa société.

Pas un mot en revanche de la Présidente de Presstalis sur l'inefficacité prouvée des prestations de son entreprise ou ses surcoûts récurrents.

A l'en croire, il n'y a aucune alternative que celle qu'elle propose en menaçant de l'apocalypse si on ne la suit pas. Selon elle, le redressement judiciaire n'est pas envisageable mais le maintien en activité l'est. Cette affirmation, qui ne prend en considération que la situation de Presstalis et non celle de la filière, est pour le moins aussi étrange que la gouvernance complaisante et l'absence de responsabilité qui ont conduit à la situation présente.

Alors que l'Etat est appelé en urgence au secours de cette entreprise défaillante, qui clame haut et fort, et de manière totalement mensongère, que sa survie est vitale à l'existence de la presse en France, nous nous associons pleinement à la suggestion du sénateur David Assouline, qui connaît bien le sujet, et <u>nous demandons l'ouverture immédiate d'une enquête parlementaire</u> qui sera destinée à faire la lumière sur :

- la manière dont ont été employés les fonds et subventions attribués par l'Etat dans le cadre du plan de redressement de 2012.
- les éventuels manipulations opérées dans l'emploi de ses fonds ou dans la gestion de la messagerie, et en particulier dans la mesure où des « contrats spéciaux », des prestations non facturées illégales auraient pu profiter à certaines éditeurs au détriment des comptes de Presstalis.

- enfin, après cet examen, sur les responsabilités de l'instance de contrôle du Conseil Supérieur des Messageries de Presse dans la couverture d'éventuelles manipulations opérées par ses membres.

Le prétexte de sauver une entreprise privée, gérée selon des intérêts contraires à la filière, sert d'alibi à la remise en cause des fondamentaux de la distribution de la presse, qui ont prouvé leur valeur durant 70 ans malgré toutes les péripéties de l'histoire.

Les actes répréhensibles à l'origine du détournement manifeste des objectifs de la Loi qui s'exprime dans la situation actuelle de Presstalis, doivent être élucidés par une commission d'enquête indépendante réunissant des représentants élus du peuple français.

## contacts presse

AADP : presse2012@sfr.fr SAEP : claire.sorlot@orange.fr

SDK: syndicatdeskiosquiers@gmail.com